

Quelles politiques culturelles ?

La formule court dans le pré d'Uzeste Musical : «Mêlez-moi à ce qui vous regarde.» On y reconnaît la langue (la tchatche) de Bernard Lubat, emmerdeur public numéro un, qui depuis vingt-quatre ans fouille, triture, malaxe l'artistique dans un village de 420 habitants. «Nous rendons lisibles de nouvelles perspectives de développements qualitatifs durables, c'est-à-dire concrètement dialectique entre économique-touristique et écologique-artistique», dit le chef opérateur de ce qui il y a un quart de siècle on n'appelait pas encore lieu intermédiaire, lieu de nouvelles pratiques artistiques. Depuis, la politique culturelle de la France s'est bien embourbée, comme le prédisaient d'ailleurs les plus perspicaces. Le patrimoine et les grandes institutions dévorent les trois quarts des budgets d'un Etat, qui considère la culture comme moins que rien, c'est-à-dire un pour cent. Aux collectivités territoriales d'assurer le relais, mais elles aussi s'embourbent à leur tour dans des restaurations patrimoniales et des opérations de prestige, communément appelées «festivaleries», strass et paillettes estivaux, éphémères. Le 19 juin dernier, la publication du rapport de Fabrice Lextrait, commandé par le secrétaire d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, Michel Duffour, sur les lieux intermédiaires — on ne sait même pas les nommer : friches, laboratoires... ? — peut être considéré comme la première esquisse d'une réflexion sur ce qui bouge réellement dans les pratiques artistiques des citoyens. On n'embarque pas impunément les deux tiers d'une génération jusqu'au bac, on ne multiplie pas sans conséquences les filières artistiques dès le lycée. Les jeunes artistes n'ont pas du tout l'intention de s'installer au pied des théâtres subventionnés ou des scènes labellisées pour quémander. Ils se regroupent, occupent des locaux abandonnés et, comme Lubat à Uzeste, ils triturent la culture, multiplient les passerelles entre disciplines, et surtout, c'est une caractéristique principale de leur démarche, ils associent la population, le public à leur expérience créative. La friche de la Belle-de-Mai à Marseille fait revivre un quartier exsangue après la fermeture de la SEITA, Culture commune en plein bassin minier associe quatorze communes à ses travaux. Les collectivités locales, d'abord incrédules, voire hostiles, comprennent vite le bénéfice qu'elle peuvent en tirer, que la culture peut être facteur de développement économique. Mais l'incompréhension règne. Les municipalités, les départements, les régions n'ont pas tous cassé le moule qui fabrique des subventions. Ils exigent des projets, imposent des animations socioculturelles aux antipodes de la démarche des artistes. Ils demandent des comptes, s'inquiètent de l'activité anticonformiste de gens qui bousculent les habitudes et le bien-être. Les responsables des lieux intermédiaires travaillent pourtant avec les représentants des territoires, mais les élus voient d'un mauvais œil ces détournements de mandats électifs que leur a donné une majorité de la population. L'histoire d'Uzeste Musical symbolise le fossé qui n'a jamais pu être comblé entre des artistes et des responsables locaux débordés par l'agitation culturelle qu'ils abritent. Cette contradiction affecte le plus haut niveau, le ministère de la Culture, qui a du mal à inciter ses représentants régionaux, les responsables des DRAC, à sortir des catégories administratives communément admises de l'art pour favoriser les expériences multi et trans-artistiques. Dans un monde en plein bouleversement, mondialisé, il est difficile d'échapper aux grands courants culturels, de distinguer le culturel qui enferme de la culture qui libère. Les lieux intermédiaires qui font exploser les schémas traditionnels sont politiquement incorrects. Ils revendiquent l'indépendance de l'artiste au pouvoir politique, qui a l'obligation citoyenne de les soutenir. La seule légitimité n'est pas la subvention, mais la création.

Article de Jacques Moran paru dans *L'Humanité* du 21 août 2001.